



Mastic coupe-feu IC 15WB+

Fiche Technique

Date: Février 2015

Supersedes: Nouvelle Version

Description du produit

Le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ est utilisé en vue de rétablir les performances de résistance de feu des constructions de cloisons souples, de murs et de sols rigides, ayant des ouvertures libres ou traversés par des pénétrations de service simple ou multiples.

De plus outre, la propriété intumescente unique de ce matériau permet au mastic 3M™ IC 15WB + de s'expanser et aider ainsi à maintenir un joint de pénétration pour une étanchéité au feu (E) contre le passage de la flamme et l'isolation thermique (I) contre la montée de la température des pénétrations de services lorsqu'ils sont exposés au feu.

Le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ adhère à la plupart des matériaux de construction, comme les carreaux de plâtre, le béton, le métal, le bois, les plastiques (y compris le PVC-C) et les gaines des câbles électriques.

Caractéristiques principales

- Résistance au feu jusqu'à EI 240 selon EN 1366-3
- Testé dans des murs et cloison d'au minimum 100 mm & des sols d'au minimum 150 mm
- Mastic intumescent base eau
- Pas de mélange nécessaire, prêt à l'emploi
- Facilement identifiable comme produit coupe-feu du fait de sa couleur jaune
- Compatible avec les tuyaux PVC-C (testé selon FBC System Compatible)
- Ne coule pas ce qui facilite sa pose en évitant que le mastic ne s'effondre même sur surfaces verticales
- Peut être peint pour un meilleur aspect esthétique
- Nettoyeable à l'eau



Propriétés physiques typiques

Catégorie	Description
Couleur	■ Jaune
Réaction au feu, performance conformément à l'article 8 de la norme EN 13501-1: 2007+A1:2009	Classification : E
Taux d'expansion intumescent (EOTA TR N° 024)	2 .2
Température d'application	4 ° à 50 °C
Temps de polymérisation	Sec au toucher : dans des conditions typiques de 23 ° C et 50 % d'humidité relative, le mastic n'est plus collant en environ dix minutes et sec au toucher en 30 à 60 minutes. Séchage complet : dépend des conditions ambiantes et du volume de mastic. Séchage environ 3mm par jour.
Isolation aux bruits aériens	$D_{n,e,w} (C;Ctr) = 61(-4;-9) \text{ dB}$
Perméabilité à l'eau	Non déterminé
Evaluation de durabilité (Durée de vie)	Présumée d'au moins 25 ans par ATE-09/0326 Révision 1, article 1.2, sous réserve que les conditions définies par cet article soient remplies.
Catégorie d'utilisation	Type Z ₁ – produits de calfeutrements prévus pour une utilisation dans des conditions intérieures avec un fort taux d'humidité excluant les températures inférieures à 0°C. Type Z ₂ – produits de calfeutrements prévus pour une utilisation dans des conditions intérieures avec des taux d'humidité de clauses autres que pour le type Z ₁ et excluant les températures inférieures à 0°C. Voir l'ATE-09/0325 Revision 1, paragraphe 1.2
Durabilité et fonctionnement	Z1 usage interne dans des conditions très humides, excluant les températures inférieures à 0°. Voir l'ATE-09/0325 Revision 1, paragraphe 2.4

Documents de référence

DoP N°	3M FB IC 15WB+ 1121 – CPR – JA0005
ATE 09/ 0325 Revision 1	Agrément Technique Européen pour le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ Validité: Mars 2013- Mars 2018
ATE 09/ 0325	Agrément Technique Européen pour le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ Validité: Janvier 2010 – Janvier 2015

Performances caractéristiques

Performance au feu	
Norme de résistance au feu	EN 1366-3 : 2004 & 2009
Classements au feu	Jusqu'à EI 240
Réaction au feu	E classification
Construction des structures	
Epaisseur des cloisons flexibles	Min. 100 mm ¹
	Min. 150 mm ²
<p>Note: ¹ Cloison : La cloison doit avoir une épaisseur minimum de 100 mm et doit comprendre des chevrons en bois ou en acier reliés sur les deux faces par un minimum de 2 plaques de 12,5 mm d'épaisseur « type F ». Pour les cloisons avec chevrons en bois, il doit y avoir une distance minimum de 100 mm entre l'ouverture et tout chevron, et la cavité doit être remplie avec un minimum de 100 mm de matériau isolant de classe A1 ou A2 selon la norme EN 13501-1. Les autres parties de la cloison peuvent être isolées ou non isolées</p> <p>² La cloison doit avoir une épaisseur minimum de 150 mm et doit comprendre des chevrons en bois ou en acier reliés sur les deux faces par un minimum de 2 plaques de 15 mm d'épaisseur « type F ». Pour les cloisons avec chevrons en bois, il doit y avoir une distance minimum de 100 mm entre l'ouverture et tout chevron, et la cavité doit être remplie avec un minimum de 100 mm de matériau isolant de classe A1 ou A2 selon la norme EN 13501-1.</p>	
Epaisseur des murs	Min. 100 mm ³
	Min. 150 mm ⁴
<p>Note: ³ Le mur doit avoir une épaisseur minimum de 100 mm et peut-être en béton, béton cellulaire ou maçonnerie de masse volumique minimum de 650 kg/m³.</p> <p>⁴ Le mur doit avoir une épaisseur minimum de 150 mm et peut-être en béton, béton cellulaire ou maçonnerie de masse volumique minimum de 650 kg/m³.</p>	
Epaisseur de la dalle	Min. 150 mm ⁵
<p>Note: La dalle doit avoir une épaisseur minimum de 150 mm et peut-être en béton, béton cellulaire de masse volumique minimum de 650 kg/m³.</p>	
<p>Considérations particulières pour la construction des structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le support doit être classifié selon la norme EN 13501-2 pour la durée de résistance au feu requise. 	
Détails de la traversée	
Dimensions de la traversée	Circulaire: Jusqu'à 298 mm
	Rectangulaire: Jusqu'à 410 x 170 mm
Distance entre traversée	Min. 200 mm
Occupation des traversant	Max. 60% de la traversée
Support des traversants	À Min. 260 mm de part et d'autre de la surface du mur

	À Min. 260 mm de la face supérieure du plancher
Considérations particulières pour les traversées :	
<ul style="list-style-type: none"> • La trémie ne peut être traversée que par les pénétrations de services décrites dans l'ATE-09/0325 Révision 1 ou dans cette fiche technique; tout autre pénétrant ne peut y être ajouté. • Le support doit être fixé de part et d'autre de la pénétration de service, mur ou cloison, et plancher de façon à ce qu'en cas d'incendie aucune autres contraintes supplémentaires ne viennent fragiliser la protection coupe-feu. De plus il est convenu que le support doit avoir une durée de résistance au feu identique à celle requise pour la paroi. 	

Caractéristiques des performances
(Suite)

Traversant dans une cloison flexible ou un voile rigide (min. 100 mm)	
Ouverture libre	298 mm Ø ou 410 x 170 mm
Conduit ou Tubes acier	Jusqu'à 16 mm Ø et 0.5 mm d'épaisseur
Tube acier	De 16 à 152 mm Ø et 2.5 à 14.2 mm d'épaisseur
Tube acier isolé laine de verre	De 40 à 152 mm Ø et 2.5 à 14.2 mm d'épaisseur isolé avec 25 mm de laine de verre ou de laine de roche de densité équivalente ou supérieure à EN 13501-1 Class A2
Tube acier isolé en élastomère	De 40 à 152 mm Ø et 2.5-14.2 mm d'épaisseur isolé avec 19 mm d'épaisseur en élastomère.
Conduit ou Tubes en plastique	Jusqu'à 16 mm Ø et 1 mm d'épaisseur
Télécommunication / Fibre optique	Jusqu'à 21 mm Ø, câbles de télécommunication/fibre optique gainés, seul ou en faisceau jusqu'à 100 mm Ø.
Câble électrique, Non gainé	Jusqu'à 24 mm Ø
Câble électrique, gainé	Jusqu'à 50 mm Ø
Considérations particulières pour les traversées de tubes :	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 seul tube par traversée • Le tube peut être positionné indifféremment dans la traverse, centrée ou proche de la paroi • Le tube doit être perpendiculaire à la paroi traversée • Les systèmes d'air comprimé doivent être fermés par d'autres moyens en cas d'incendie • L'agrément ne traite pas des risques associés aux fuites de liquides ou de gaz dangereux causés par une défaillance de la conduite(s) en cas d'incendie • Les classifications sont données pour des tuyaux C / U (extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur) se reporter aux réglementations nationales • La fonction d'étanchéité de la conduite en cas de systèmes de répartition pneumatiques, systèmes d'air sous pression, etc. n'est garantie que lorsque les systèmes sont fermés en cas d'incendie • L'agrément ne couvre pas la destruction du joint ou de l'élément de construction par des forces causées par les changements de température en cas d'incendie. Ceci doit être pris en considération lors de la conception du système de tuyauterie • L'évaluation de la durabilité ne tient pas compte de l'effet possible de substances migrant à travers le tuyau à l'endroit du joint de pénétration. • Laine de verre de densité équivalente ou supérieure à de la laine de roche • Le matériau d'isolation élastomère est défini comme un matériau d'isolation générique fabriqué selon EN 14304 : 2009 "produits d'isolation thermique pour l'équipement du bâtiment et les installations industrielles, produits manufacturés en mousse élastomère flexible (FEF)", qui a une classe minimale de réaction au feu Bs3d0, lorsque classifié conformément à EN 13501-1 	

Performances caractéristiques
(Suite)

Considérations particulières pour les traversées de câbles :

- Les câbles peuvent-être seuls ou en faisceaux.
- Distance Minimum entre chaque traversant 10 mm.
- Les câbles doivent être positionnés à un minimum de 30 mm du bord du joint.
- Dans un faisceau de câbles l'espace entre les câbles doit être comblé par le mastic.
- Le type de câbles testés correspond à des produits actuellement et couramment utilisés dans la construction en Europe, pour les diamètres indiqués, à l'exception des faisceaux de câbles et des câbles non gainés. Câbles de fibres optiques sont couverts. Les faisceaux d'un diamètre inférieur ou égal à ceux testés et fabriqués à partir de câbles d'un diamètre non supérieur à 21 mm sont valides.
- Tous les cables non gainés avec un diameter inférieur ou égal à 24 mm sont valides.
- Voir l'EN 1366-3: 2004-2009 pour le domaine de câbles et leur application.

Traversant dans une cloison flexible ou un voile rigide (min. 150 mm)

Tube cuivre	15 mm Ø et 0.9 – 7.4 mm d'épaisseur
Tube acier	34 mm Ø et 3.5 – 14.2 mm d'épaisseur
	114 mm Ø et 4.5 – 14.2 mm d'épaisseur
Câble électrique, gainé	Diamètres de 20.9 à 26.5 mm, gainés EPR/Chloroprene, 4x10 mm ² , seul ou en faisceau jusqu'à 7 câbles (désignation: H07RN-F conforme à HD22.4 S3: 1995)

Considérations particulières pour les traverses de tubes :

- Un seul tube par traversée
- Le tube peut être disposé indifféremment au centre ou au bord de la traversée
- Le tube doit être perpendiculaire à la traversée
- Les systèmes d'air comprimé doivent être éteints par d'autres moyens en cas d'incendie
- L'agrément ne traite pas des risques associés aux fuites de liquides ou de gaz dangereux causés par une défaillance de la conduite(s) en cas d'incendie
- Les classifications sont données pour des tuyaux C / U (extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur) se reporter aux réglementations nationales
- La fonction d'étanchéité de la conduite en cas de systèmes de répartition pneumatiques, systèmes d'air sous pression, etc. n'est garantie que lorsque les systèmes sont fermés en cas d'incendie
- L'agrément ne couvre pas la destruction du joint ou de l'élément de construction par des forces causées par les changements de température en cas d'incendie. Ceci doit être pris en considération lors de la conception du système de tuyauterie
- L'évaluation de la durabilité ne tient pas compte de l'effet possible de substances migrant à travers le tuyau à l'endroit du joint de pénétration

Considérations particulières pour les traversées de câbles :

- Les câbles peuvent-être seuls ou en faisceaux
- La séparation minimum entre les services adjacents doit être de 10 mm
- Les câbles doivent être positionnés à un minimum de 30 mm du bord du joint
- Dans un faisceau de câbles l'espace entre les câbles doit être comblé par le mastic
- Le type de câbles testés correspond à des produits actuellement et couramment utilisés dans la construction en Europe, pour les diamètres indiqués, à l'exception des faisceaux de câbles et des câbles non gainés. Câbles de fibres optiques sont couverts. Les faisceaux d'un diamètre inférieur ou égal à ceux testés et fabriqués à partir de câbles d'un diamètre non supérieur à 21 mm sont valables
- Tous câbles non gainés d'un diamètre inférieur ou égal à 24 mm sont acceptés
- Voir l' EN 1366-3: 2004-2009 pour les details d'applications

Performances caractéristiques
(Suite)

Traversant un voile rigide (min. 150 mm)⁴	
Ouverture libre	298 mm Ø ou 410 x 170 mm
Tube cuivre	15 mm Ø et 0.9 à 7.4 mm d'épaisseur
Tube acier	34 mm Ø et 3.5 – 14.2 mm d'épaisseur
	114 mm Ø et 4.5 à 14.2 mm d'épaisseur
Câble de Télécommunication / Fibre optique	Câbles télécommunication/Fibre optique jusqu'à 21 mm Ø, gainés, seuls ou en faisceau jusqu'à 7 câbles
Câbles électriques, gainés	Diamètres de 20.9 à 26.5 mm, gainés EPR/Chloroprene sheathed, 4x10 mm ² , seuls ou en faisceau jusqu'à 7 câbles (designation: H07RN-F conforme à HD22.4 S3: 1995)
<p>Considérations particulières pour les traverses de tubes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un seul tube par traversée • Le tube peut être disposé indifféremment au centre ou au bord de la traversée • Le tube doit être perpendiculaire à la traversée • Les systèmes d'air comprimé doivent être éteints par d'autres moyens en cas d'incendie • L'agrément ne traite pas des risques associés aux fuites de liquides ou de gaz dangereux causés par une défaillance de la conduite(s) en cas d'incendie • Les classifications sont données pour des tuyaux C / U (extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur) se reporter aux réglementations nationales • La fonction d'étanchéité de la conduite en cas de systèmes de répartition pneumatiques, systèmes d'air sous pression, etc. n'est garantie que lorsque les systèmes sont fermés en cas d'incendie • L'agrément ne couvre pas la destruction du joint ou de l'élément de construction par des forces causées par les changements de température en cas d'incendie. Ceci doit être pris en considération lors de la conception du système de tuyauterie L'évaluation de la durabilité ne tient pas compte de l'effet possible de substances migrant à travers le tuyau à l'endroit du joint de pénétration 	
<p>Considérations particulières pour les traversées de câbles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les câbles peuvent-être seuls ou en faisceaux • La séparation minimum entre les services adjacents doit être de 10 mm • Les câbles doivent être positionnés à un minimum de 30 mm du bord du joint • Dans un faisceau de câbles l'espace entre les câbles doit être comblé par le mastic • Le type de câbles testés correspond à des produits actuellement et couramment utilisés dans la construction en Europe, pour les diamètres indiqués, à l'exception des faisceaux de câbles et des câbles non gainés. Câbles de fibres optiques sont couverts. Les faisceaux d'un diamètre inférieur ou égal à ceux testés et fabriqués à partir de câbles d'un diamètre non supérieur à 21 mm sont valables • Tous câbles non gainés d'un diamètre inférieur ou égal à 24 mm sont acceptés • Voir l' EN 1366-3: 2004-2009 pour les détails d'applications 	

Performances caractéristiques
(Suite)

Traversant dans une dalle rigide (min. 150 mm)	
Ouverture libre	298 mm Ø ou 410 x 170 mm
Conduit ou Tubes acier	Jusqu'à 16 mm Ø et 0.5 mm d'épaisseur
Tube acier	De 16 à 152 mm Ø et 2.5 à 14.2 mm d'épaisseur
	40 mm Ø et 2.6 mm d'épaisseur
Tube acier isolé laine de verre	De 40 à 152 mm Ø et 2.5 à 14.2 mm d'épaisseur isolé avec 25 mm de laine de verre ou de laine de roche de densité équivalente ou supérieure à EN 13501-1 Class A2
Tube acier isolé en élastomère	De 40 à 152 mm Ø et 2.5-14.2 mm d'épaisseur isolé avec 19 mm d'épaisseur en élastomère.
Conduit ou Tubes en plastique	Jusqu'à 16 mm Ø et 1 mm d'épaisseur
Télécommunication / Fibre optique	Jusqu'à 21 mm Ø, câbles de télécommunication/fibre optique gainés, seul ou en faisceau jusqu'à 100 mm Ø.
Câble électrique, Non gainé	Jusqu'à 24 mm Ø
Câble électrique, gainé	Jusqu'à 50 mm Ø
<p>Considérations particulières pour les traverses de tubes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un seul tube par traversée • Le tube peut être disposé indifféremment au centre ou au bord de la traversée • Le tube doit être perpendiculaire à la traversée • Les systèmes d'air comprimé doivent être éteints par d'autres moyens en cas d'incendie • L'agrément ne traite pas des risques associés aux fuites de liquides ou de gaz dangereux causés par une défaillance de la conduite(s) en cas d'incendie • Les classifications sont données pour des tuyaux C / U (extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur) se reporter aux réglementations nationales • La fonction d'étanchéité de la conduite en cas de systèmes de répartition pneumatiques, systèmes d'air sous pression, etc. n'est garantie que lorsque les systèmes sont fermés en cas d'incendie • L'agrément ne couvre pas la destruction du joint ou de l'élément de construction par des forces causées par les changements de température en cas d'incendie. Ceci doit être pris en considération lors de la conception du système de tuyauterie • L'évaluation de la durabilité ne tient pas compte de l'effet possible de substances migrant à travers le tuyau à l'endroit du joint de pénétration • Laine de verre de densité équivalente ou supérieure à de la laine de roche • Le matériau d'isolation élastomère est défini comme un matériau d'isolation générique fabriqué selon EN 14304 : 2009 "produits d'isolation thermique pour l'équipement du bâtiment et les installations industrielles, produits manufacturés en mousse élastomère flexible (FEF)", qui a une classe minimale de réaction au feu Bs3d0, lorsque classifié conformément à EN 13501-1 	
<p>Considérations particulières pour les traversées de câbles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les câbles peuvent-être seuls ou en faisceaux • La séparation minimum entre les services adjacents doit être de 10 mm • Les câbles doivent être positionnés à un minimum de 30 mm du bord du joint • Dans un faisceau de câbles l'espace entre les câbles doit être comblé par le mastic • Le type de câbles testés correspond à des produits actuellement et couramment utilisés dans la construction en Europe, pour les diamètres indiqués, à l'exception des faisceaux de câbles et des câbles non gainés. Câbles de fibres optiques sont couverts. Les faisceaux d'un diamètre inférieur ou égal à ceux testés et fabriqués à partir de câbles d'un diamètre non supérieur à 21 mm sont valables • Tous câbles non gainés d'un diamètre inférieur ou égal à 24 mm sont acceptés <p>Voir l' EN 1366-3: 2004-2009 pour les détails d'applications</p>	

Classification de résistance au feu

Dalle rigide* ≥ 150 mm							
Aucun élément de services	Dimensions maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Aucun élément de services		E	I	
Ouverture libre**	298 mm Ø 410 x 170 mm	N/A	N/A		120	120	
Tubes métallique	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube	E	I	
Tube & conduit en cuivre	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 16 mm Ø	0.5 mm	120 C/U	30 C/U	
Tube & conduit en acier	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 16 mm Ø	0.5 mm	120 C/U	30 C/U	
Tube en acier non isolé	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	16-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm	120 C/U	20 C/U	
	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	40-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm	240 C/U	20 C/U	
	72 mm Ø	Pas de restriction	40 mm Ø	2.6 mm	240	90	
Tube métallique isolé	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube	Epaisseur de l'isolant	E	I
CS Isolant Elastomère ¹	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	40-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm	19 mm	90 C/U	90 C/U
CS Isolant laine de verre ²	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	40-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm	25 mm	90 C/U	60 C/U
Tube combustible	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube	E	I	
Tube et conduit en plastique	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 16 mm Ø	1 mm	240	180	
Electrique & Télécom	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Description du Cable		E	I	
Câble de Télécommunication	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 21 mm Ø en faisceau jusqu'à 100 mm Ø		240	120	
Câble électrique, non-gainé	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 24 mm Ø		240	30	
Câble électrique, gainé	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 50 mm Ø		240	60	

* Dalle rigide : La dalle doit avoir une épaisseur minimum de 150 mm et peut être en béton ou béton cellulaire de masse volumique minimum 650kg/m³.

Note : Le support doit être classifié selon la norme EN 13501-2 pour la durée de résistance au feu requise

- 1, Le matériau d'isolation élastomère est défini comme un matériau d'isolation générique fabriqué selon EN 14304 : 2009 "produits d'isolation thermique pour l'équipement du bâtiment et les installations industrielles, produits manufacturés en mousse élastomère flexible (FEF)", qui a une classe minimale de réaction au feu Bs3d0, lorsque classifié conformément à EN 13501-1,
2. Laine de verre de densité égale ou supérieure à de la laine de roche

E : étanchéité au feu

I : isolation thermique

C/U : Extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur. Pour plus d'information vous référer à la réglementation en vigueur.

N/A = Non Applicable

Classification de résistance au feu

Voile* et Cloison flexible** ≥ 100 mm							
Aucun élément de services	Dimensions maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Aucun élément de services			E	I
Ouverture libre	298 mm Ø 410 x 170 mm	N/A	N/A			120	120
Tubes métallique	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube		E	I
Tube & conduit en cuivre	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 16 mm Ø	0.5 mm		120 C/U	15 C/U
Tube & conduit en acier	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 16 mm Ø	0.5 mm		120 C/U	15 C/U
Tube acier non isolé	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	16-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm		120 C/U	NPD
Tube métallique isolé	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube	Epaisseur de l'isolant	E	I
CS Isolant Elastomère ¹	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	40-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm	19 mm	120 C/U	60 C/U
CS Isolant laine de verre ²	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	40-152 mm Ø	2.5 – 14.2 mm	25 mm	120 C/U	90 C/U
Tube combustible	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube		E	I
Tube et conduit en plastique	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 16 mm Ø	1 mm		120 C/U	120 C/U
Electrique & Télécom	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Description du Cable			E	I
Câble de Télécommunication	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	Jusqu'à 21 mm Ø en faisceau jusqu'à 100 mm Ø			120	90
Câble électrique, non-gainé	298 mm Ø 410 x 170 mm	Min. 30 mm du bord de la traversée	Jusqu'à 24 mm Ø			120	30
Câble électrique, gainé	298 mm Ø 410 x 170 mm	Pas de restriction	Jusqu'à 50 mm Ø			120	30

* Le voile doit avoir une épaisseur minimum de 100 mm et peut-être en béton, béton cellulaire ou maçonnerie de masse volumique minimum de 650 kg/m³.

** Cloison : La cloison doit avoir une épaisseur minimum de 100 mm et doit comprendre des chevrons en bois ou en acier reliés sur les deux faces par un minimum de 2 plaques de 12,5 mm d'épaisseur « type F ». Pour les cloisons avec chevrons en bois, il doit y avoir une distance minimum de 100 mm entre l'ouverture et tout chevron, et la cavité doit être remplie avec un minimum de 70 mm de matériau isolant de classe A1 ou A2 selon la norme EN 13501-1. Les autres parties de la cloison peuvent être isolées ou non isolées

Note : Le support doit être classifié selon la norme EN 13501-2 pour la résistance requise.

1, Le matériau d'isolation élastomère est défini comme un matériau d'isolation générique fabriqué selon EN 14304 : 2009 "produits d'isolation thermique pour l'équipement du bâtiment et les installations industrielles, produits manufacturés en mousse élastomère flexible (FEF)", qui a une classe minimale de réaction au feu Bs3d0, lorsque classifié conformément à EN 13501-1,

2. Laine de verre de densité égale ou supérieure à de la laine de roche

E : étanchéité au feu

I : isolation thermique

C/U : Extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur. Pour plus d'information vous référer à la réglementation en vigueur.

N/A = Non Applicable

Classification de résistance au feu

Voile* et Cloison flexible** ≥ 150 mm						
Tubes métallique	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube	E	I
Tube cuivre	65 mm Ø	Pas de restriction	15 mm Ø	0.9 – 7.4 mm	120 C/U	90 C/U
Tube acier	104 mm Ø	Centrale	34 mm Ø	3.5 – 14.2 mm	120 C/U	120 C/U
	152 mm Ø	Pas de restriction	114 mm Ø	4.5 – 14.2 mm	120 C/U	20 C/U
Electrique & Télécom	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Description du Cable		E	I
Câble électrique, gainé	112 mm Ø	Centrale	Câbles électrique gainés EPR/Chloroprène 4x10 mm ² , seul ou en faisceau jusqu'à 7 câbles		120	90

* Mur Rigide = Le mur doit avoir une épaisseur minimale de 150 mm et composé de béton, béton cellulaire ou en maçonnerie, avec une densité minimale de 650 kg/m³.

** La cloison doit avoir une épaisseur minimum de 150 mm et doit comprendre des chevrons en bois ou en acier reliés sur les deux faces par un minimum de 2 plaques de 15 mm d'épaisseur « type F ». Pour les cloisons avec chevrons en bois, il doit y avoir une distance minimum de 100 mm entre l'ouverture et tout chevron, et la cavité doit être remplie avec un minimum de 100 mm de matériau isolant de classe A1 ou A2 selon la norme EN 13501-1. Les autres parties de la cloison peuvent être isolées ou non isolées

Note = La construction doit être conforme selon EN 13501-2 pour la durée de résistance de feu nécessaire.

E : étanchéité au feu

I : isolation thermique

C/U : Extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur. Pour plus d'information vous référer à la réglementation en vigueur.

N/A = Non Applicable

Voile* ≥ 150 mm						
Aucun élément de services	Dimensions maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Aucun élément de services		E	I
Ouverture libre	112 mm Ø	N/A	N/A		240	240
Tubes métallique	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Diamètre du tube	Epaisseur du tube	E	I
Tube cuivre	112 mm Ø	Pas de restriction	15 mm Ø	0.9 – 7.4 mm	240 C/U	60 C/U
Tube acier	112 mm Ø	Centrale	34 mm Ø	3.5 – 14.2 mm	240 C/U	240 C/U
	152 mm Ø	Pas de restriction	114 mm Ø	4.5 – 14.2 mm	240 C/U	30 C/U
Electrique & Télécom	Diamètre maximum de la traversée	Position du traversant(s)	Description du Cable		E	I
Câble de Télécommunication	112 mm Ø	Centrale	Seul ou multiple – jusqu'à 7 câbles		240	90
Câble électrique, gainé	112 mm Ø	Centrale	Câbles électrique gainés EPR/Chloroprène 4x10 mm ² , seul ou en faisceau jusqu'à 7 câbles		240	90

* Mur Rigide = Le mur doit avoir une épaisseur minimale de 150 mm et composé de béton, béton cellulaire ou en maçonnerie, avec une densité minimale de 650 kg/m³.

Note = La construction doit être conforme selon EN 13501-2 pour la durée de résistance de feu nécessaire.

E : étanchéité au feu

I : isolation thermique

C/U : Extrémité du tube obturée à l'intérieur et ouverte à l'extérieur. Pour plus d'information vous référer à la réglementation en vigueur.

N/A = Non Applicable

Manipulation

Le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ ne requiert pas de mesures spéciales pour sa manipulation ou la protection contre des risques d'explosion.

Ne pas appliquer ni utiliser :

- Le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ lorsque la température ambiante est inférieure à 0 ° C et dans des conditions où les joints peuvent être exposés à la pluie ou à de l'eau pulvérisée dans les 18 heures suivant l'application.
 - Ne pas appliquer le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ aux matériaux de construction pouvant libérer de l'huile, des plastifiants ou des solvants (par exemple bois imprégné, produits d'étanchéité à base d'huile, ou de caoutchouc partiellement vulcanisé).
 - Ne pas appliquer le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ sur des surfaces mouillées, sur des surfaces gelées ou des zones qui sont en permanence humides ou immergées dans l'eau.
 - Avant installation éviter les expositions répétées de congélation / décongélation du mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+.
 - Ne pas utiliser le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ sur du béton creux ou tablier acier/béton.
-

Conditions de stockage

Le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ est conditionné en cartouche ou seau en matière plastique HDPE. Le produit est stable dans des conditions normales de stockage. Stockage normal et pratiques de la rotation des stocks sont recommandés. Les palettes ne doivent pas être empilées.

- Stocker au sec dans un endroit frais
- Température de stockage : pas en-dessous de 4°C et pas plus de 32°C
- Prendre soin d'une ventilation suffisante

Tenir hors de portée des enfants.

Durée de Conservation

La durée de conservation du mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ est de 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert, à partir de la date figurant sur l'emballage, et stocké au dessus de 4°C.

Numéro de lot (e.g. 8183AS): 1er chiffre = Dernier chiffre de l'année de fabrication, 2eme au 4eme chiffre = Jour Julien, Lettre = Permet de distinguer différents lots d'un même jour de production

Maintenance

Le mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ ne nécessite pas de protocole d'entretien si son installation a suivi les recommandations de l'ATE 09/0325 Révision 1.

Réparation

Une fois installé, le cas échéant si une section de mastic coupe-feu 3M™ IC 15WB+ est endommagée, la procédure suivante s'applique :

- Retirez et réinstallez la section endommagée conformément à l'ATE applicable - 09/325 Révision 1 ou avec le guide d'installation, avec un minimum de 12,7 mm de chevauchement sur le matériau adjacent.

Mesures de précaution

Se référer à l'étiquette du produit et la fiche signalétique pour les informations de santé et de sécurité avant d'utiliser le produit.
Fiches de données et de sécurité disponible sur :
<http://www.quickfds.fr>

Pour toute information merci de contacter 3M (voir coordonnées ci-dessous)

Informations additionnelles

Pour toute demande d'information additionnelle, contactez votre interlocuteur 3M habituel.

Remarques importantes

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent. Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures...) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

Pour utilisation industrielle uniquement.

Se référer à la fiche de données de sécurité pour toutes les informations relatives à la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement sur le lieu de travail avant toute utilisation.

Les fiches de donnée de sécurité sont disponibles sur le site www.quickfds.fr et auprès du département toxicologique 3M : **01 30 31 76 41**.

Les valeurs présentées ont été déterminées par des méthodes d'essai normalisées et sont des valeurs moyennes ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Nos recommandations sur l'utilisation de nos produits sont basées sur des tests considérés comme fiables, mais nous aimerions que vous effectuiez vos propres tests pour déterminer leur aptitude à vos applications. C'est parce que 3M ne peut accepter aucune responsabilité directe ou consécutive de perte ou de dommages causés à la suite de nos recommandations

3M est une marque déposée de la société 3M.

3M France

Département Solutions colles et adhésifs pour l'industrie
Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy Pontoise Cedex

Site : <http://www.3m.fr/collesetadhesifs>

Pour toutes informations sur les autres produits 3M

